

## FICHE TECHNIQUE

Association : Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul  
(Paris Asso : 12365 – Dossier n° 2022\_01104 / 2022\_01105)

### Délibération : 2022 DFPE 41

## I. OBJET DE LA DEMANDE

L'association « Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul » a formulé deux demandes de subvention pour 2022 comme suit :

- d'un montant de 20.000 € pour le fonctionnement de son action « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier » - (Dossier : 2022\_01104).

Le montant qui lui est accordé s'élève à 14.000 €.

- d'un montant de 5.000 € pour le fonctionnement de son action « lieu de rencontre et d'écoute parental » (10e) – (Dossier : 2022\_01105).

Le montant qui lui est accordé s'élève à 5.000 €.

### Historique subventions DFPE - Mission Familles (prévisionnel 2022)

Années	Montants accordés par la DFPE pour l'action « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier »	Montants accordés par la DFPE pour l'action « lieu de rencontre et d'écoute parental »
2016	-	5.000 €
2017	14.000 €	5.000 €
2018	14.000 €	5.000 €
2019	14.000 €	5.000 €
2020	14.000 €	5.000 €
2021	14.000 €	5.000 €
2022	14.000 €	5.000 €

## II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### Synthèse

Nom Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul  
Adresse du siège social 12, rue Bossuet - 75010 PARIS

Membres du bureau Vincent CORDONNIER - Président  
Frédéric MARESCAUX - Secrétaire  
Philippe DELIEUVIN – Trésorier

Date de déclaration en préfecture 20 février 1952  
Objet L'Association a pour but de réaliser, promouvoir, soutenir, favoriser les œuvres, activités, actions de solidarité, de formation, d'éducation populaire au bénéfice des jeunes et des adultes (notamment : « toutes

les initiatives et activités destinées à concourir au soutien des familles »).

Reconnue d'utilité publique Non  
Convention avec la Ville de Paris nouvelle CPO soumise au présent conseil

## Activités

L'association « Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul » a pour objet principal de réaliser des actions d'éducation populaire au service des enfants et familles du quartier. Chacun s'intègre dans un projet plus vaste qui est de faire grandir, de se connaître et de nourrir sa créativité.

Elle dispose de locaux au 12, rue Bossuet (10e). D'importants travaux de rénovation et d'extension se sont achevés en 2020. Ces nouveaux locaux inaugurés en septembre 2020, plus vastes et plus fonctionnels ont permis à l'association de doubler sa capacité d'accueil. 2020 a donc été pour l'Association une année de transition.

L'association est agréée « Espace de Vie Sociale » par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 2004, elle accueille et développe à ce titre, des projets en direction des habitants, notamment les jeunes et les familles. Elle propose aux jeunes du 10e arrondissement et des arrondissements limitrophes (9e et 18e Sud Goutte d'or) un lieu d'accueil actif permettant de développer une action éducative à travers les activités sportives et de loisirs et l'accompagnement à la scolarité. Une soixantaine de bénévoles participe aux activités proposées par l'association.

Ce lieu, la « Maison des Jeunes », est un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), il est ouvert en accueil périscolaire le soir et pendant les vacances scolaires ; l'association, elle, est ouverte en période scolaire du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

Différentes activités sont proposées aux jeunes (de 6 à 25 ans) : activités sportives, artistiques et culturelles, accompagnement à la scolarité, centre de loisirs (le mercredi et pendant les vacances scolaires), conseil des jeunes, et pendant les vacances scolaires des séjours de vacances, formations BAFA/BPJEPS (activités physiques pour tous), etc.

La Maison des Jeunes complète son action en direction des jeunes par des moments privilégiés d'accueil des adultes et des parents tels que :

- différents ateliers intergénérationnels et des ateliers pour les familles ;
- conférences-débats, loisirs, sorties ou activités manuelles en famille, etc.

## III. PRESENTATION DES PROJETS

### Projet 1 / « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier »

#### Objectifs

Le projet « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier » est un service de proximité qui vient en soutien dans l'organisation du quotidien des familles parisiennes leur permettant de concilier travail et famille. Ainsi, l'association propose une prise en charge des enfants en continu de la sortie d'école jusqu'à l'arrivée des parents. Les activités mises en place tiennent compte des besoins de l'enfant : devoirs faits dans le calme à une heure adaptée, sport, activités éducatives variées, etc.

Les parents participent activement à toutes les activités ; pédibus, aide aux devoirs, animation d'un atelier, aux sorties, etc. La participation à un minimum de deux activités est demandée en début d'année. Des temps collectifs (spectacle, repas, tournois sportifs, etc.) sont organisés tout au long de l'année.

## Fonctionnement

L'association propose aux enfants âgés de 6 à 17 ans un accompagnement complet de leur sortie de l'école jusqu'à la fin de leur activité du soir, entre 16h30 et 20h00. De plus, elle propose des activités de loisirs périscolaires et extrascolaires et un centre de loisirs. Le projet « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier » inclut les activités qui se déroulent à la Maison des Jeunes et les éventuelles sorties dans Paris.

### 1/ Les Enfants : 6-11 ans

Pour **Les Petits**, de 6 à 8 ans (CP au CE2): l'âge de la découverte et **Les Enfants**, de 8 à 11 ans : l'âge de la l'exploration :

- Tous les jours après l'école de 16h30 à 20h00 : Les Petits et les Enfants sont pris en charge par un animateur et en renfort, lorsque les effectifs l'exigent, par un parent ou un bénévole à la sortie des 4 écoles les plus proches : Rocroy, Belzunce, Bossuet Notre-Dame et Chabrol.  
L'association organise un pédibus pour un minimum de 3 élèves inscrits. À la rentrée 2021, devant une nouvelle hausse des demandes et faute d'accompagnateurs en nombre suffisant, il a été décidé que le pédibus ne prendrait en charge que les enfants du CP au CE2. Les CM1 et CM2, sauf exception (handicap) rejoignent la Maison des Jeunes en autonomie, généralement en suivant le groupe de pédibus.  
Des temps communs sont ensuite organisés dans les locaux de l'association comprenant : un goûter et des jeux libres, le mot du jour, un temps pour faire les devoirs et un temps d'ateliers artistiques et culturels, sportifs et de découverte ;
- La cabane le mercredi : accueil de loisirs de 8h30 à 18h à la journée ou la demi-journée ;

Un accompagnement à la scolarité est proposé comme suit :

- CP/CE1 : mercredi de 11h30 à 13h30 / vendredi de 16h30 à 18h15
- CE2 : lundi et jeudi de 16h30 à 18h15
- CM1-CM2 : lundi ou mardi et jeudi de 16h30 à 18h15

Les ateliers proposés sont :

- Les ateliers sportifs : le football, la découverte sportive (multisport), handball, judo ; gymnastique ;
- Les ateliers découverte : les petits curieux (bricolage, jardinage, jeux de société...) le vendredi de 15h à 17h ;
- Les ateliers artistiques et culturels : échecs et chorale pour les petits et arts plastiques, théâtre et danse contemporaine pour les plus grands.

Pendant les vacances scolaires, l'association propose un accueil sur place sans hébergement de 8h30 à 18h. Des séjours et camps sont également proposés pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été.

### 2/ Les adolescents : 11-17 ans

Pour **Les Jeunes** de 11 à 14 ans et **Les Premiums** de 15 à 17 ans.

- L'association propose un accueil tous les soirs de la semaine dès 16h au « Refuge » pour se détendre ensemble et à la « médiathèque » pour faire ses devoirs en autonomie avant une activité sportive, artistique et culturelle.
- Le mercredi : les jeunes sont accueillis dès 12h et jusqu'à 17h30 pour des jeux, des projets et des activités variées tout au long de l'année.

Un accompagnement à la scolarité est proposé tous les jours sauf le mercredi de 17h30 à 18h30. L'aide aux devoirs comprend un atelier au choix.

Les ateliers sportifs proposés sont : la savate-boxe française, le judo, le football, le hand-ball.

Les ateliers artistiques et culturels sont : les échecs, la sculpture, trio philo / journal / numérique,

Une activité spéciale Prémiums est prévue le vendredi de 11h30 à 14h. Elle est intitulée « vendredi panini » : temps de détente et de rencontre entre jeunes du quartier autour d'un déjeuner.

Pendant les vacances scolaires, l'association propose un accueil sur place sans hébergement de 9h00 (ou 10h selon l'activité) à 18h (ou 17h). Des séjours et camps sont également proposés des week-ends et pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été.

### **Durée de l'action**

La Maison des Jeunes est en activité toute l'année, sauf les trois premières semaines du mois d'août et entre Noël et le Nouvel An.

### **Bénéficiaires de l'action**

L'action « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier » s'adresse aux familles qui fréquentent déjà l'association et à toute famille parisienne résidant à proximité de la structure, principalement dans le 10e arrondissement, dans le quartier de la Porte de Saint-Denis et dans le quartier St Vincent de Paul/Lariboisière. Les familles viennent aussi des arrondissements limitrophes : de l'Est du 9e arrondissement et du sud du 18e arrondissement, quartier prioritaire de la Goutte d'Or.

### **Participation financière des familles**

Une inscription annuelle par enfant à l'association est demandée aux familles à laquelle s'ajoute une participation annuelle par activité et par enfant. Les tarifs sont modulés selon le quotient familial.

### **Personnel (prévisionnel 2022)**

- Directeur (0,05 ETP)
- Secrétaire générale (0,12 ETP)
- 1 animateur - enfants (1 ETP)
- 2 animateurs apprenti - enfants (2 ETP)
- 2 animateurs apprenti - sports (1,5 ETP)
- 1 coordinatrice enfants (1 ETP)
- 1 Coordinateur sports (0,5 ETP)

Soit un total de 6,17 ETP.

- Bénévoles actifs : 1.820 heures annuelles

## Activité 2021/2022

Durant l'année scolaire 2020/2021, 452 enfants ont fréquenté la Maison des Jeunes, que ce soit après l'école, le mercredi et le samedi ou pendant les vacances, ainsi ce sont 265 familles ont ainsi pu bénéficier de l'accueil et de la prise en charge de leurs enfants dans la structure.

Malgré la livraison des nouveaux locaux avec pour conséquence l'augmentation des espaces d'accueil, le nombre d'inscriptions aux activités en septembre 2020 a été impacté par les aléas liés à la crise sanitaire.

*Pour mémoire*

	<b>2018/2019</b>	<b>2019/2020</b>	<b>2020/2021</b>
<i>Enfants/adolescents</i>	468	492	452
<i>familles</i>	340	400	309
<i>pédibus</i>	38	119	152
<i>Accueil périscolaire du soir</i>	300	447	267
<i>Accompagnement scol.</i>	32 écoliers / 10 collégiens	31 écoliers / 9 collégiens	33 écoliers / 16 collégiens
<i>Accueil loisirs mercredi</i>	45 écoliers / 10 collégiens	46 écoliers / 9 collégiens	87 écoliers / 9 collégiens

## Rentrée 2021/2022

- Pédibus : 116 enfants utilisateurs à la rentrée 2021
- Accueil périscolaire du soir : chaque semaine, 354 enfants
- Accompagnement à la scolarité : 39 écoliers et 13 collégiens
- Accueil de loisirs du mercredi : 84 écoliers et 5 collégiens

Activités sportives :

- Multisports : sports collectifs et gym-judo : filles et garçons âgés de 6 à 8 ans : 26
- Football : filles et garçons âgés de 6 à 15 ans : 151
- Judo : filles âgées de 8 à 17 ans : 18
- Handball : filles et garçons âgés de 9 à 17 ans : 72
- Gymnastique : filles et garçons âgés de 8 à 11 ans : 16
- Savate-Box française : filles et garçons âgés de 11 à 15 ans : 10
- Danse Contemporaine : filles et garçons âgés de 11 à 15 ans : 16

Activités artistiques et culturelles :

- Chorale : filles et garçons âgés de 6 à 11 ans : 6
- Théâtre : filles et garçons âgés de 8 à 13 ans : 6
- Arts plastiques : filles et garçons âgés de 6 à 11 ans : 5
- Sculpture : filles et garçons âgés de 11 à 15 ans : 7
- Échecs : filles et garçons âgés de 6 à 16 ans : 18
- Trio philo / journal / numérique : filles et garçons âgés de 11 à 15 ans : 2

Ateliers généralistes :

- Atelier Petits curieux : filles et garçons âgés de 6 à 8 ans : 10
- Atelier Explorateurs juniors : filles et garçons âgés de 11 à 15 ans : 21

Comme en 2020, l'année 2021 a été impactée par la crise sanitaire avec des réadaptations à faire tout au long de l'année afin de respecter les règles sanitaires.

En janvier, compte-tenu du couvre-feu à 18h, il a fallu déplacer certains groupes le samedi matin mais l'accueil périscolaire du soir et du mercredi s'est poursuivi tous les jours de 16h30 à 18h avec le pédibus et une adaptation des activités respectant les protocoles sanitaires. Les sports de contact ou en gymnase ont été remplacés par du renforcement musculaire et des activités physiques en extérieur. Des

propositions pour les enfants et les adolescents ont été faites le samedi après-midi afin de « soulager » les parents.

Le confinement du mois d'avril n'a pas permis d'organiser un accueil de loisirs pendant les vacances mais l'association a proposé aux enfants de venir une heure et demie par jour dans l'espace extérieur afin de jouer, se dépenser et se détendre.

## Projet 2 / « lieu de rencontre et d'écoute parental »

### Objectifs

Le 10e arrondissement se caractérise par sa grande mixité sociale, sa jeunesse et par des conditions de vie parfois précaires pour certaines familles. Le projet « lieu de rencontre et d'écoute parental », au sein de la « Maison des Jeunes », est donc orienté vers l'aide à tous les parents et tend à développer des rencontres conviviales entre parents. Il leur permet de disposer d'un lieu d'accueil et de soutien pour y développer du lien, échanger avec d'autres adultes ou partager des loisirs avec leurs enfants afin de renforcer les liens.

Les objectifs de l'action sont également d'informer et d'aider les parents dans leur rôle éducatif, d'accompagner ceux qui seraient en difficulté vis-à-vis de l'école, de la gestion du numérique et de permettre à certains allophones qui sont en situation d'apprentissage du français d'exprimer leurs difficultés avec leurs enfants.

### Fonctionnement

Le lieu de rencontre et d'écoute parentale se décline en plusieurs actions :

- **Une permanence d'accueil** (café accueil) quotidien permettant des échanges spontanés (1 heure par jour) pendant l'aide aux devoirs, 4 fois dans la semaine : de 16h30 à 18h30 le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi) ;
- **La pause des Mamans** : temps d'accueil d'une durée de 3h, deux fois par mois (le jeudi matin et le samedi après-midi) permettant aux mamans de profiter d'un temps pour elles et entre elles. Cette action leur permet de d'échanger de partager leur quotidien et de faire réseau entre elles.
- **des ateliers Pronote** : 6 ateliers seront proposés dans l'année aux parents qui pourront s'y inscrire une ou deux fois si besoin. Cet atelier permettra aux parents les plus en difficulté socialement ou avec le numérique, d'appréhender l'outil de suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s) PRONOTE, il favorisera aussi l'entraide entre parents. Enfin, cet atelier sera aussi l'occasion d'appréhender les bonnes pratiques du numérique en famille.
- **un atelier de sensibilisation aux écrans et à la place du numérique dans les familles** : cet atelier ponctuel sera proposé 4 fois durant le « mois du numérique » (février 2022). Il s'agit d'un groupe de parole d'une durée d'1h30 animé par l'association OPEN (Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique). Les parents pourront s'y inscrire autant qu'ils le souhaitent dans la limite des places disponibles. La démarche étant de partir des questions des parents.

Les thématiques recensées sont les suivantes :

- les jeunes enfants et les écrans ;
- les adolescents et le numérique ;
- les contenus choquants ;
- les enjeux sanitaires.

- **des loisirs partagés en famille** : pour favoriser les relations entre parents et enfants et entre familles : activités loisirs ou sorties nature ou culturelles (1 fois par mois) et séjours de vacances de qualité durant l'été pour des familles qui ne partent jamais en vacances.

### **Durée de l'action**

La Maison des Jeunes est en activité toute l'année, sauf au mois d'août et entre Noël et le Nouvel An.

### **Bénéficiaires de l'action**

Les familles qui fréquentent la Maison des Jeunes vivent principalement dans le 10<sup>e</sup>, (60 %) dans le quartier de la Porte de Saint-Denis et dans le quartier St Vincent de Paul/Lariboisière. Une partie vient aussi de l'Est du 9<sup>e</sup> arrondissement (30 %) et du sud du 18<sup>e</sup> arrondissement (10%), quartier prioritaire de la Goutte d'Or.

Les bénéficiaires potentiels de l'action sont l'ensemble des familles fréquentant la Maison des Jeunes, soit environ 300 familles de toutes conditions sociales et origines culturelles. Le lieu d'accueil et d'écoute parental touche 100 personnes.

### **Participation financière des familles**

L'action est gratuite. Une participation de 5 € par atelier est demandée pour la participation aux ateliers numériques organisés par l'association OPEN.

### **Personnel – prévisionnel 2022**

- 1 directrice (0,08 ETP)
- 1 secrétaire générale (0,05 ETP)
- 1 chargée de gestion / communication (0,18 ETP)
- 1 animateur apprenti (0,02 ETP)
- 1 coordinatrice enfance (0,01 ETP)
- 1 coordinateur sports ( 0,01 ETP)

Soit 0,35 ETP salariés au global.

- 2 bénévoles (soit environ 36 heures d'intervention annuelles pour animer les ateliers Pronote et le Séjour Familles)

### **Activités 2021**

- **Café accueil convivial des parents**, à l'heure des devoirs, les lundis, mardis, jeudis de 15h à 18h. Elles ont permis d'accueillir environ 12 personnes par accueil soit au total 50 parents différents ;
- **Loisirs partagés parents-enfants** : cette activité a été repensée afin de répondre au mieux aux besoins des parents :
  - après-midi jeux en famille : 5 samedis après-midi en novembre et décembre 2020 et 6 samedis après-midi de janvier à mars 2021 ;
  - demi-journées « répit parental » : 20 demi-journées pendant les vacances de printemps : les enfants étaient accueillis par demi-journée pour que les parents puissent souffler pendant ce temps, et les parents étaient invités à partager un café avec l'équipe au moment de venir récupérer leurs enfants.

- autres activités partagées: une journée « concert de Noël » / Accueil libre de la Cabane de 14h à 17h le samedi après-midi : 5 séances de mars à avril 2021  
Nombre de familles présentes : 15 familles en moyenne à chaque séance, soit en totalité 80 familles et 210 personnes différentes.

- **Les temps de réflexion et de soutien à la fonction parentale** n'ont pu se tenir en raison de la crise sanitaire. L'association a privilégié un accompagnement régulier des familles et des temps d'activités partagées en famille.

#### **IV. BUDGETS PREVISIONNELS 2022**

Le budget prévisionnel 2022 de l'**association** s'élève à 570.971 €, compte non tenu de 125.614 € de contributions volontaires en nature. La vente de produits finis, de marchandises, prestations de service (308.400 €) et la part des subventions d'exploitation publiques (262.371 €) représentent respectivement 54 % et 46 % des recettes attendues. Les dépenses de personnel s'élèvent à 396.321 € représentent 69 % des dépenses.

Le budget prévisionnel 2022 du projet **1 « soutien éducatif et organisationnel aux familles du quartier »** s'élève à 156.391 € (compte non tenu des contributions volontaires en nature estimées à 52.066 €). La vente de produits finis, de marchandises, prestations de service (70.767 €) et la part des subventions d'exploitation publiques (85.030 €) représentent respectivement 45 % et 54 % des recettes attendues. Les dépenses de personnel s'élèvent à 119.540 € et représentent 76 % des dépenses.

Le budget prévisionnel 2022 du projet **2 « lieu de rencontre et d'écoute parental »** s'élève à 28.180 € (compte non tenu des contributions volontaires en nature évaluées 540 €). La vente de produits finis, marchandises, prestations de services (2.704 €) et la part des subventions d'exploitation publiques (13.023 €) représentent respectivement 10 % et 46 % des recettes attendues. Les charges de personnel s'élèvent à 15.643 € et représentent 56% des dépenses.

Les documents financiers (budgets prévisionnels, bilan et compte de résultats) sont joints en annexes.